

# Agence nationale du DPC

| Organisme  | Titre   | Description   |
|--|---|---|
| GRAPE INNOVATIONS  | RESPONSABLES  | <b>Action</b> : Formation continue  |
| GRAPE INNOVATIONS  | D'ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'ACCUEIL D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS - MODULE 1 | <b>Format</b> : Présentiel<br><b>Etapes</b> : 4<br><b>Participants max</b> : 15 |
| <b>Référence Agence DPC de la formation</b> : 73351600011  |   | <b>Concepteur</b> : Madame Chareyron  |
| <b>Référence organisme la formation</b> : 7335   |   | <b>Coût</b> : Madame 710 €  |
| <b>Numéro d'enregistrement de l'organisme</b> : 7335   |   | <b>Durée</b> : annuelle   |
| <b>Catégorie(s) professionnelle(s) et spécialité(s) :</b><br>Paramédicaux<br>Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat |   | <b>Mode(s) d'exercice des participants :</b><br>Autre salariés                  |

## Résumé de la formation :

La formation explore les multiples dimensions de la fonction de directeur d'établissement et clarifie ses différents niveaux de responsabilités pour positionner son établissement en cohérence avec le cadre des politiques sociales. Les apports théoriques et l'expérimentation d'outils de management abordés dans les différents modules permettront de développer une gestion des ressources humaines dynamique et d'affirmer son positionnement auprès de son équipe, des usagers et des partenaires.

## Etape 1 : Cadre environnemental et légal de l'exercice de la fonction

**Format** : Présentiel

**Durée (en jours, en 1/2 journée(s))** : 1.0

**Action(s) de DPC** : Formation continue

### Description :

Le contexte politique et social de l'accueil des jeunes enfants Objectifs et évolution de la réglementation applicable Les documents de référence dans les structures d'accueil Petite Enfance Les acteurs en présence L'enfant et ses droits : intérêt supérieur de l'enfant, protection de l'enfant... Les responsabilités des parents et l'exercice de l'autorité parentale Les incidences de ce cadre légal sur les conditions de fonctionnement des établissements et l'accueil des usagers Supports et outils pédagogiques Présentation des textes légaux (décret du 1er août 2000 modifié en 2007 et 2010 ; Déclaration des droits de l'enfant (20 novembre 1959) à l'ONU ; Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la loi du 4 mars 2002 sur l'autorité parentale, la loi du 4 juillet 2005 sur la filiation...) et de leurs implications pratiques pour la direction d'un EAJE. Présentation et

# Agence nationale du DPC

études de cas pratiques (situations de séparation parentale, de conflits parentaux, etc) pour clarifier les responsabilités et repérer les conséquences concrètes pour la pratique des responsables d'établissement Vérification de la mise en conformité des documents institutionnels : projet d'établissement, règlement de fonctionnement...

## Etape 2 : Les responsabilités du directeur d'établissement

**Format :** Présentiel

**Durée (en jours, en 1/2 journée(s)) :** 2.0

**Action(s) de DPC :** Formation continue

### **Description :**

Définition des différents champs de responsabilités : morale, disciplinaire, pénale, civile, administrative et institutionnelle Définition de la personnalité morale Transmission d'information et secret professionnel Devoir de réserve, obligation de discrétion, droit à la confidentialité Dérogations aux fonctions de direction L'étendue des délégation consenties au titre du pouvoir disciplinaire Définition des critères pour une délégation effective La continuité des fonctions de direction Mise en œuvre quotidienne des responsabilités du personnel encadrant La protection de la santé et de la sécurité des enfants Les protocoles pour la délivrance de médicaments et les petits soins La responsabilité face à l'enfant en danger Le circuit de l'information préoccupante La gestion et l'encadrement des ressources humaines La prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance La mise à jour de la documentation et la mise en conformité des protocoles pour la gestion des risques L'association des usagers au fonctionnement de l'établissement Supports et outils pédagogiques Etude de situations liées aux responsabilités (embauche de salariés, accident, délivrance de médicaments, taux d'encadrement). Elaboration des fiches outils (événements indésirables, incidents).

## Etape 3 : Responsabilité et délégation

**Format :** Présentiel

**Durée (en jours, en 1/2 journée(s)) :** 1.0

**Action(s) de DPC :** Formation continue

### **Description :**

Responsabilité et délégation Les enjeux de la fonction de directeur Ethique et déontologie du responsable d'établissement Les enjeux de

# Agence nationale du DPC

l'exercice de l'autorité et du pouvoir La dynamique de la délégation Sens et limites de la délégation Les conditions d'une délégation réussie (objectifs, moyens, suivi et évaluation de la délégation) La fiche de délégation et le plan de suivi

## Etape 4 : La continuité de la fonction de direction

**Format :** Présentiel

**Durée (en jours, en 1/2 journée(s)) :** 1.0

**Action(s) de DPC :** Formation continue

**Description :**

La continuité de la fonction de direction  
Définition, sens et contours d'une disposition obligatoire L'organisation de la continuité de la fonction de direction La préparation et la rédaction d'un protocole adapté Elaboration des supports pratiques facilitant son organisation La présentation du sens et de l'organisation du dispositif aux équipes Les outils de suivi et de réajustement Bilan du module et évaluation des acquis du module 1

### **Recommandations :**

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM en application de l'article L.312-8 du code de l'action sociale et des familles. - Elaboration, animation et évaluation du projet d'établissement - Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées - Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance - Ouverture de l'établissement sur son environnement.

### **Pré-requis :**

Aucun prérequis exigé pour l'entrée en formation

### **Orientation(s) :**

- Gestion des modes d'accueil du jeune enfant (accueil individuel et collectif)

### **Méthode(s) :**

- Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)